

Déclaration

95/35

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

AU CONSEIL DE L'OTAN

« L'ÉLARGISSEMENT DE L'OTAN ET LA RUSSIE »

NOORDWIJK, Pays-Bas

Le 30 mai 1995



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

À notre réunion de décembre dernier, nous avons convenu sans équivoque d'ouvrir la porte à de nouveaux membres, de préciser les objectifs et les modalités d'un tel élargissement et de présenter les résultats de nos réflexions à nos partenaires avant notre réunion de décembre 1995 à Bruxelles. Je suis heureux de constater que ce travail progresse selon l'échéancier prévu. Il nous a permis de faire l'inventaire des questions qu'il nous faut préciser avant de pouvoir partager le fruit de ce travail avec nos partenaires.

Nous devons leur communiquer deux messages. Le premier en est un d'ouverture. Évitions d'exclure a priori quelque pays que ce soit à un moment où ceux-ci recherchent la coopération. Il nous reviendra bien sûr de décider en temps et lieu si l'admission d'un pays donné contribue ou non à la sécurité de notre région, et ce, lorsqu'il aura satisfait aux critères de démocratie, de respect des droits de la personne, de contrôle civil de l'autorité militaire et autres facteurs pratiques. Il ne fait pas de doute qu'une telle décision sera hautement politique.

Le deuxième message concerne le sérieux de l'engagement résultant d'un élargissement de l'Alliance, tant pour les membres existants que pour ceux à venir. Les pays demandeurs devront avoir la volonté de contribuer au renforcement politique et militaire de cette alliance. Quant à nous, nous devons revoir nos propres priorités pour tenir compte de leurs besoins légitimes.

Nous sommes bien d'accord que la Russie ne peut exercer quelque droit de veto que ce soit sur l'admission de nouveaux membres par cette Alliance. Ceci n'empêche pas que nous avons tout intérêt à développer avec ce pays une relation qui reconnaît son rôle de premier plan dans les questions de sécurité européenne. La forme que prendra cette relation (traité, commission mixte, protocole d'entente) reste à définir. L'important pour nous est d'avoir, dès que possible, un mécanisme efficace de consultations à seize plus un. Nous aurons l'occasion demain, du moins nous l'espérons, d'amorcer ces consultations avec la Russie.

Nous croyons que nous pouvons nous consulter sans permettre à la Russie de nous dicter nos décisions. De telles consultations nous permettront de gérer nos inévitables différends avec le minimum de surprises ou d'acrimonie. Nous pourrons ainsi livrer aux dirigeants russes des messages clairs tant sur les éléments d'une coopération qui je l'espère ira en grandissant, que sur des drames comme celui de la Tchétchénie qui je le crains n'est pas forcément le dernier qui frappera ce pays.

Les progrès dans ces relations privilégiées avec la Russie devront être accompagnés par une certaine transformation de notre organisation. Car, en effet, de plus en plus souvent la Russie a souligné, entre autres lors de ses consultations avec le Canada, l'incapacité de l'OTAN à changer. Il faut admettre que malgré les changements de nos structures politiques et de notre discours, nos structures militaires demeurent essentiellement les mêmes.

Aux yeux de la Russie, elles continuent à ressembler exactement aux structures militaires créées pour contrer la menace de l'armée soviétique.

Les questions de l'élargissement de l'OTAN et des relations OTAN-Russie sont inextricablement liées à la question des réformes de l'Alliance. En toute franchise, le Canada est convaincu que l'élargissement de l'OTAN, tout comme le développement d'une relation entre l'OTAN et la Russie, ne pourront réussir en l'absence d'une réforme significative de l'OTAN et de ses structures.

Nous croyons que nous devons procéder à une sérieuse réflexion sur cette question afin que l'Alliance puisse effectuer ses tâches actuelles et nouvelles de manière plus efficace. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes demandé comment utiliser les structures existantes pour effectuer de nouvelles tâches. Nous devrions plutôt nous demander quelle serait la structure qui pourrait le mieux répondre à nos nouvelles attentes.

Je suis d'avis qu'une nouvelle organisation de notre structure militaire intégrée nous fournirait une structure plus légère et moins coûteuse, dégageant ainsi des ressources considérables pour financer l'élargissement de l'OTAN. Nous devons relever le défi de réconcilier des ressources limitées et des demandes croissantes et concurrentes.

Bref, une telle réforme nous permettrait en fait de poursuivre trois objectifs importants :

- mettre sur pied les moyens les plus efficaces pour faire face aux menaces actuelles à notre sécurité et effectuer nos nouvelles tâches;
- fournir les ressources nécessaires pour assurer l'élargissement de l'Alliance; et
- rassurer la Russie sur le fait que l'OTAN ne la menace plus.

Merci.